

Thibault THOMAS
29, Rue de la Cure d'Air
91400 ORSAY

thibault.thomas@club-internet.fr

Insigna Bourdais
mail : stanislas.creze@insignia-bourdais-cbre.com

Orsay, le 05 décembre 2003

A l'attention de : Mrs..HERVE-BAZIN et CREZE

Messieurs,

Après délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la SCI Michel THOMAS (RCS Paris D 378 798 995) réunie le 03 décembre 2003, la résolution (n°2) suivante a été adoptée à l'unanimité des associées :

- L'assemblée générale décide de vendre la totalité de ses biens immobiliers sis 220 bd de la Villette 75019 Paris

Compte-tenu de l'évaluation de ce bien que vous m'avez adressée, je vous demande de me faire parvenir par mail, un exemplaire de mandat non-exclusif pour la mise en vente de ce bien.

Chaque associé sera co-signataire du mandat en sa qualité de co-associé et d'indivisionnaire.

Le prix de vente de l'immeuble mentionné devra être au moins de : 6.600.000 € / HT net vendeur.

Projet du mandat sera envoyé à chaque avocat des associés pour approbation, la civilité des associés vous sera ensuite adressée pour que vous me retourniez autant d'originaux que de parties ayant un intérêt distinct (5 exemplaires) en vue de la signature le 16 décembre 2003.

Il est donc impératif que je sois en possession de ces exemplaires pour le 11 décembre au plus tard.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie de croire, Messieurs, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Thibault THOMAS.